



MAIRIE DE LATOUR
Le village
31 310 LATOUR
05.61.90.22.48
mairie.latour31@gmail.com
site : mairie-latour31310.fr

Procès Verbal / Compte Rendu du Conseil municipal extraordinaire du 4 Octobre 2023 à 11H00

Présents : Mesdames Amiot Marie, Mener Émilie, Messieurs Roesing Hans, Cabanac Cédric, Belviso Medhi, Meffert Immanuel, Thibaud Gérard.

Avec 7 membres présents sur 7, le quorum est atteint.

Marie Amiot est nommée secrétaire de la séance.

1 : **Validation par le conseil** du compte rendu du précédent conseil municipal (9 octobre 2023)

→ Ajourné au prochain conseil ordinaire

2 : **Délibération** concernant l'autorisation de mise à disposition de l'appartement actuellement vide au dessus de la mairie, à une famille expulsée du CADA

→ Ajourné

3 : **Délibération** concernant l'élaboration d'un contrat de mise à disposition de cet appartement avec l'association « Volvestre Solidaire » pour une durée déterminée à définir, en précisant les conditions financières pour la commune

→ Ajourné

Tous les points prévus dans l'ordre du jour du conseil municipal extraordinaire ont été ajournés.

Le conseil municipal a discuté longuement de la possibilité de mettre à disposition de l'appartement à l'association « Volvestre Solidaire ». Les points de discussion concernent principalement l'état actuel de l'appartement (propreté et salubrité), les modifications à y apporter pour le rendre décent, et à qui incombe la responsabilité de ces travaux (responsabilité financière et responsabilité d'exécution). Plusieurs éléments sont à considérer avant de pouvoir prendre une décision. Le conseil décide donc de se réunir lors d'une prochaine séance pour délibérer.

Fin de séance à 12h25

Note complémentaire : Suite à une décision en date du 5/11 prise par l'association Volvestre Solidaire une autre solution d'hébergement a été trouvée, et la mise à disposition de l'appartement situé au dessus de la mairie de Latour n'est plus à l'ordre du jour.